

GERMIVOIRE



www.germ-ivoire.net

Revue scientifique
de littérature,
des langues et
des sciences sociales

ISSN: 2411-6750



Université Félix Houphouët Boigny



www.germ-ivoire.net

**REVUE SCIENTIFIQUE DE LITTÉRATURE
DES LANGUES ET DES SCIENCES SOCIALES**



15/2021

Directeur de publication:

Paul N'GUESSAN-BÉCHIÉ
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Éditeur:

Djama Ignace ALLABA
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Comité de Rédaction:

Brahima DIABY (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)
Ahiba Alphonse BOUA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)
Djama Ignace ALLABA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)
Aimé KAHA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)

www.germ-ivoire.net

Comité scientifique de Germivoire

Prof. Dr. Dr. Dr. h.c. Ernest W.B. HESS-LUETTICH
Stellenbosch University Private Bag X1

Dr Gerd Ulrich BAUER
Universität Bayreuth

Prof. Stephan MÜHR
University of Pretoria

Prof. Dakha DEME
Université Cheikh Anta Diop - Dakar

Prof. Serge GLITHO
Université de Lomé - Togo

Prof. Aimé KOUASSI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Paul N'GUESSAN-BECHIE
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Kasimi DJIMAN
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Kra Raymond YAO
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Daouda COULIBALY
Université Alassane Ouattara (Bouaké)

TABLE DES MATIÈRES

Editorial	5
------------------------	----------

Allemand

KOUASSI Jean-Yves Die Krisenländer Afrikas in den Schlaglichtern der deutschen Presse am Beispiel der Côte d'Ivoire	6–18
--	------

KOUADIO Konan Hubert La littérature numérique et la question de la littérarité dans la littérature germanophone	19–37
--	-------

Anglais

DIOP Omar Le « F-Word » dans les sous-titrages, quelles stratégies traductionnelles?	38–52
--	-------

KOFFI Yssa Désiré Eclipse of the White Myth of Supremacy in Ernest Gaines' <i>A Lesson Before Dying</i>	53–64
--	-------

Espagnol

DJORO Amon Cathérine La retraducción literaria: ¿por qué volver a traducir lo ya traducido?	65–75
--	-------

KUMON Anougba Simplicie Les effets de l'espagnol sur le français parlé par les Ivoiriens résidant en Espagne	76–87
---	-------

KOUA Kadio Pascal <i>Huasipungo</i> de Jorge Icaza: ¿una obra indigenista o indianista?	88–98
--	-------

Géographie

ISSALEY Nana Aichatou / MAMADOU Ibrahim / ABDOU Rabiou / MATY MIKO / Mahamane Salissou Variabilité pluviométrique et vécus paysans dans le terroir villageois de Kotare-Mayahi dans la région de Maradi au Niger	99–116
---	--------

Lettres (Littérature / Langue)

AGBO James Kofi Étude de la prise de parole en classe de FLE chez les étudiants de niveau 400 au Département de français à l'Université du Ghana	117–133
---	---------

ADA ONDO Danielle Évolution ou involution de la condition de la femme en Guinée équatoriale au XXI^e siècle dans les romans <i>Tres almas para un corazón</i> (2011), <i>el llanto de la perra</i> (2005), <i>la bastarda</i> (2016) et <i>matinga, sangre en la selva</i> (2013)	134–147
--	---------

KOFFI Dagou Kanga Marie Albertine La compétence modale africaine disproportionnée dans <i>Sous le pouvoir des blakoros I</i> de Amadou Koné	148–164
--	---------

SARR Diokel *Le purgatoire de Dante Alighieri : Quand l'authentique guide sensoriel relaye le figurant dans l'ascension spirituelle* 165–181

GOUHE Ouattara *La poétique du corps dansant chez Stéphane Mallarmé, Rilke, Jean Follain et Jean Tortel* 182–195

KANGA Konan Arsène *Les interactions médiatiques dans l'écriture subversive de Jean-Marie Adiaffi et de Werewere-Liking* 196–208

KOITA Binta *Enseignement Bilingue au Mali : atout ou handicap pour les apprenants en milieu universitaire ?* 209–219

KAIZA Elias Kossi *Les contraintes syntaxiques d'emploi de la préposition « en » en français langue étrangère : le cas des étudiants de University of Ghana, Legon* 220–235

SALL Mouhamadou Moustapha *Poétique narrative et intergénéricité dans *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome, *Le Petit prince de Belleville* de Calixthe Beyala, *Place des fêtes* de Sami Tchak et *Aux États-Unis d'Afrique* d'Abdourahman Waberi* 236–249

NABEDE Piyabalo *Paysages et saveurs d'Afrique dans *Gens de brume* de Nimrod et *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline* 250–265

Philosophie

KANON Gbomené Hilaire *Le sens de Dieu chez Max Horkheimer* 266–276

AMEWU Yawo Agbéko *La Covid-19 et les vulnérabilités globales : Réflexion sur les nouvelles mutations de l'agir humain* 277–290

Sciences du Langage et de la Communication

KAHI Oulaï Honoré *Mutations des logiques d'organisation et de production dans les médias classiques en Afrique francophone subsaharienne à l'ère numérique* 291–308

KOUAME Khan / COULIBALY Daouda / OULAI Jean-Claude *Analyse discursive des interférences criques dans les adresses à la nation du 31 décembre 2019 de trois leaders politiques ivoiriens* 309–319

Éditorial

Il y a des avancées qui se font par bonds qualitatifs. Et Germivoire se situe – en tant que Revue – dans cet élan de la qualité qui vise des avancées positives. Mais ses bonds se font de manière trimestrielle. Ainsi il y a la parution de juin et celle de décembre. Et nous voici au numéro de décembre 2021. Un numéro qui annonce la clôture d'un parcours et l'entame d'un autre, à la fois.

Et ce numéro de Germivoire s'inscrit dans la tradition de son parcours. Revue scientifique ouvert sur les champs des humanités et des sciences humaines, elle accueille des contributions d'origines diverses, que celles-ci soient à suc littéraire ou sociétal. Dans cet élan, vous y trouverez, cher lectorat, une variété d'articles au goût des mondes germaniste, angliciste, hispano-ibérique, géo-historique, socio-linguistique ou communicationnel. C'est à une sorte de 'n'zassa' stylistique à la Jean Marie Adiaffi que vous propose ce numéro de Germivoire de décembre 2021. A vous le beau parcours fructueux entre ces proposées lignes aux entrecroisements divers !!

Pour ce qui est du parcours, nous profitons de l'occasion pour dire à nos esprits contributeurs à venir que nous allons, dorénavant, privilégier les langues allemande, anglaise et française comme vecteurs de diffusion, comme nous nous le sommes suggéré lors d'une réunion de rédaction. Ce, en raison du double regard de responsabilité et d'efficacité. Responsabilité vis-à-vis du contenu des articles. Et efficacité quant à la capacité des membres de la rédaction d'avoir un minimum d'appréciation sur le contenu général des contributions avant de les envoyer à l'instruction. Nous espérons une compréhension fructueuse de votre part !

Et que dire d'autre ? Rien de particulier, excepté nos souhaits de bonne lecture et de bonnes fêtes de fin d'année 2021 !

Bien à nous, bien à vous !

Hotep !i! Paix !i!

Brahima DIABY

La compétence modale africaine disproportionnée dans *Sous le pouvoir des blakoros I* de Amadou Koné

KOFFI Dagou Kanga Marie Albertine

Université Alassane Ouattara

E-mail : koffi_albertine@yahoo.fr

DÉPARTEMENT : Lettres Modernes, option Sémiotique

LABORATOIRE : SLADI

RÉSUMÉ

Différente de l'existence modale qui est une composante de la sémiotique tensive, la compétence modale, encore appelée modalités du faire, est un concept de la sémiotique narrative. L'étude de ce concept s'est effectuée au travers de l'analyse du sujet « La compétence modale africaine disproportionnée dans *Sous le pouvoir des blakoros I* de Amadou Koné ». Cette étude répond à une question principale libellée comme suit : quelle est la perception modale de l'Afrique relativement à *Sous le pouvoir des blakoros I* de Amadou Koné ? Elle a été menée selon trois articulations fondées sur la conceptualisation de la compétence modale, la mise en valeur des modalités du faire et leurs contraires, la saisie des réalités modales africaines. Il en ressort que, dans le corpus, comme dans la réalité quotidienne africaine, intrinsèquement liés, le /pouvoir-faire/ et le /ne pas pouvoir-faire/, génèrent le /vouloir-faire/ et le /ne pas vouloir-faire/ à travers la domination par la dépossession. En Afrique, certains sujets humains sont caractérisés par une impuissance expliquée par leur disjonction au /pouvoir-faire/, désavantageux pour le continent. Cette capacité engendre, la plupart du temps, le /ne pas vouloir-faire/ qu'il convient, pour le bien-être des sujets africains, de transformer en la modalité positive du /vouloir-faire/ par ces derniers. En définitive, l'enjeu de cette étude est d'amener les sujets africains à adopter la modalité du /pouvoir-faire/ profitable à tous.

MOTS-CLÉS : Compétence modale ; Domination par la dépossession ; /Ne pas vouloir-faire/ ; /Ne pas pouvoir-faire/ ; /Vouloir-faire/ ; /Pouvoir-faire/ ; Réalités modales africaines.

ABSTRACT

Different from modal existence, which is a component of tensive semiotics, modal competence, also called modalities of doing, is a concept of narrative semiotics. The study of this concept was carried out through the analysis of the topic "Disproportionate African modal

competence in *Sous le pouvoir des blakoros I* by Amadou Koné". Responding to the main question: What is the modal perception of Africa in Amadou Koné's *Sous le pouvoir des blakoros I*, this study was conducted in three articulations. From these articulations based on the conceptualisation of modal competence, the enhancement of the modalities of doing and their opposites, and the grasp of African modal realities, it emerges that, in the corpus, as in African daily reality, intrinsically linked, the /power-to-do/ and the /not-to-do/, generate the /wanting-to-do/ and the /not-to-do/ through domination by dispossession. In Africa, some human subjects are characterised by a powerlessness explained by their disjunction to the /power-to-do/, disadvantageous for the continent. This capacity generates, most of the time, the /not wanting to do/ which it is advisable, for the well-being of the African subjects, to transform into the positive modality of the /willing to do/ by the latter. Ultimately, the challenge of this study is to bring African subjects to adopt the modality of "power to do" that is beneficial to all.

KEYWORDS: Modal competence; Domination by dispossession; /Not wanting to do/; / Not being able to do/; /Willing to do/; /Power to do/; African modal realities.

INTRODUCTION

Les modalités sont perçues comme « ce qui modifie le prédicat d'un énoncé » (A. J. Greimas et J. Courtés, 1993, p. 230). En sémiotique, les modalités sont de deux ordres : les modalités relatives à l'état (les modalités de l'être) et celles en rapport avec l'action (les modalités du faire). Les modalités de l'être se situent dans la sémiotique tensive, tandis que les modalités du faire relèvent de la sémiotique narrative. C'est sur cette dernière forme de sémiotique que porte la présente étude.

Composée de plusieurs éléments, la sémiotique narrative prend en compte les modalités de la compétence. Ce sont ces modalités qui seront appréhendées par le biais du sujet suivant : « La compétence modale africaine disproportionnée dans *Sous le pouvoir des blakoros I* de Amadou Koné ». Libellé de cette manière, ce sujet est extensivement loin d'être porteur, comme le stipule J. Cauvin (1980, p. 25), d'« une situation exemplaire » pour l'Afrique. Une meilleure perception dudit sujet exige différentes questions : que renferme la notion de compétence modale ? Sous quelles formes apparaît-elle dans le roman *Sous le pouvoir des blakoros I* de Amadou Koné ? Quelle est la perception modale de l'Afrique relativement à cette œuvre romanesque? Roman paru en 2015 à JD Éditions, *Sous le pouvoir*

des Blakoros I écrit par l'écrivain et enseignant ivoirien Amadou Koné est le corpus sur lequel ce travail s'appuiera. Dans cette œuvre, il s'agit de la domination exécrationnelle des riches de l'Afrique sur les pauvres. Cette domination occasionne, sans état d'âme, la mort prématurée de certains sujets comme Issa, appartenant à la classe des nécessiteux. Le terme « blakoros » est l'appellation attribuée par l'auteur aux bourgeois africains qui méprisent leurs frères pauvres. L'attention accordée à cette étude est en vue d'une humble contribution à l'avancée des études sur la compétence modale en sémiotique.

Le présent travail sera axé sur trois articulations. Il s'agira, dans la première partie, de la saisie théorique des modalités de la compétence. Les modalités du faire dans *Sous le pouvoir des blakoros I* meubleront la deuxième articulation. Sous ce titre, il sera question de la mise en relief du /devoir-faire/, du /vouloir-faire/, du /pouvoir-faire/ et du /savoir-faire/ dans le corpus. La troisième partie permettra de saisir l'agencement modal africain prédominé par le /ne pas vouloir-faire/. À ce niveau, une étude à caractère modal permettra la mise en lumière de certaines réalités africaines souffrant d'une non acceptation désavantageuse pour l'Afrique.

1. SAISIE DÉFINITIONNELLE DE LA COMPÉTENCE MODALE

La compétence modale ou être du faire, est relative aux moyens dont dispose un sujet pour la réalisation de la performance. Fondée sur le faire contrairement à l'existence modale qui repose sur l'être, « elle comprend quatre (4) éléments, appelés modalités » (L. Ibo, 2007, p. 111). Ce sont le /devoir-faire/, le /vouloir-faire/, le /pouvoir-faire/ et le /savoir-faire/. Et chaque modalité ci-dessus énumérée ayant un contraire, il s'agira, dans ce premier point de l'analyse, de la mise en relief des modalités positives d'une part et des modalités négatives d'autre part.

1.1. Les modalités euphoriques du faire

Les modalités euphoriques du faire sont les modalités positives liées à l'action. Regroupées au sein de la compétence modale, elles peuvent être subdivisées en deux groupes dans la mesure où « (...) pour accomplir les performances, il faut que le sujet non seulement le veuille (ou le doive), mais encore qu'il en soit capable (qu'il ait le savoir-faire et le pouvoir-faire) » (N. Eveaert-Desmetd, 2007, p. 59). Ainsi, dans cette sous-section, il s'agira d'un côté du /devoir/ et du /vouloir/ et de l'autre du /pouvoir/ et du /savoir/.

1.1.1. Le /devoir-faire/ et le /vouloir-faire/

Le /devoir-faire/ et le /vouloir-faire/ s'inscriront dans une analyse successive. La modalité du /devoir/ est celle qui, lors de la performance du sujet de faire, correspond aux obligations de celui-ci. Le devoir désigne l'impératif, une action à accomplir coûte que coûte par un sujet quelle que soit la situation à laquelle il est confronté. Utilisée « pour désigner la catégorie modale » (A. J. Greimas, 1976, p. 94) du devoir, cette modalité peut être perçue comme une question de vie ou de mort. Elle se présente comme un acte à accomplir obligatoirement afin de l'ouverture d'une porte bloquée qui permettra à la vie de suivre son cours. Ainsi, sans cet accomplissement, tout devient blocage, rien ne progresse pour le sujet du /devoir/ qui est apparenté à un paralytique. Le /devoir/ se traduit comme une clé unique permettant d'entamer l'action. Sans cette clé, le sujet se trouve dans une souffrance permanente qui ne peut être résolue autrement. Le /devoir-faire/ s'appréhende comme un manque indiquant une contrainte, c'est-à-dire un faire à réaliser même contre son gré. Outre la modification d'un énoncé donné par le /devoir-faire/, le verbe transitif « faire » figurant dans cette composante modale est modifié par le prédicat /devoir/ qui lui confère, non pas une opération forcément accomplie, mais qui a l'obligation d'être entamée.

Pour ce qui est de la modalité du /vouloir/, elle est « la dénomination choisie pour désigner un des prédicats de l'énoncé modal (...) » (A. J. Greimas et J. Courtés, *Op.cit*, p. 421). Le /vouloir/ rend compte des compétences du sujet opérateur liées à sa détermination, à sa volonté, à ses désirs, à ses souhaits. Ce sujet est en relation de non conjonction avec son objet qui n'est que convoité. Tout vouloir étant la conséquence d'un manque à combler, le constat d'une absence à compenser, le sujet du /vouloir/ se situe dans une position de non accomplissement d'un acte. Il nourrit une ou des intentions. Dans cette compétence modale, le manque ne relève pas d'un absolu, car il n'est pas forcément comblé. Le sujet de /vouloir/, pour entrer en relation de conjonction avec l'objet visé, est prêt à poser des opérations qui, à la différence du /devoir/, ne constituent point des obligations. Cela sous-entend que, la non acquisition de l'objet désiré ne constitue en aucun cas une entrave au déroulement normal de la vie. La modalité du /vouloir-faire/ renseigne donc sur une volonté qui n'est pas forcément impérative. La convoitise qui y est révélée, est suscitée par un élément qui, dans le schéma actantiel est nommé destinataire. À l'instar de la modalité du /devoir-faire/, celle du /vouloir-faire/ modifie l'énoncé au sein duquel il est employé. Ici également, le prédicat « faire » est modifié par le « vouloir » qui rend compte de l'idée de non accomplissement en dépit de l'idée de volonté aussi ardente soit elle.

Relativement à la modalité du /vouloir-faire/, il convient d'indiquer que dès l'instant où, dans une situation précise, le désir du sujet est comblé, la modalité du /vouloir-faire/ devient caduque par le processus de transformation de la situation initiale de manque en une situation finale de comblement. Dans une telle figure, il est remarqué que ce qui n'était qu'un projet, en effet, a pris forme, a été réalisé par le truchement d'une action performative. L'on note la mutation de l'intention en un objet concret en relation de conjonction avec le sujet du /vouloir/. Dans cette logique, le sujet du /vouloir/ devient également dépassé. Mieux, étant désormais en possession de l'objet convoité, ce dernier se métamorphose en un sujet qui pourrait être saisi comme un sujet d'acquisition, ou encore de « /recevoir/ », généré par une nouvelle modalité, à savoir la modalité du « /recevoir/ ». Ainsi le « /recevoir/ » a-t-il la possibilité d'être ajouté non seulement au /devoir/ et au /vouloir/, mais aussi au /pouvoir/ et au /savoir/.

1.1.2. Le /pouvoir-faire/ et le /savoir-faire/

Faisant allusion à la capacité, à la possibilité, à l'énergie, le /pouvoir-faire/ est la force, la puissance conjointe à un sujet de faire. Cette modalité exclut toute dépendance, toute servitude, car le sujet du /pouvoir-faire/ jouit d'une certaine autorité dont il est le seul à avoir le secret. Il est le sujet « d'un pouvoir sur autrui » (L. Marin, 1994, p. 159). Ainsi, dans sa position à caractère dominant, il est le plus souvent servi par ses subalternes. Il a un pouvoir de décision même si le sujet ne figure pas dans son domaine de compétence. Dans la modalité du /pouvoir-faire/, le prédicat « faire » est modifié par le verbe à valeur modale «pouvoir ». Cette modification révèle une capacité détenue uniquement par un certain nombre de personnes.

La modalité du /savoir-faire/, quant à elle, fait référence à la connaissance que possède un sujet pour agir. Il s'agit d'un cognitif qui traduit une conviction détenue par le sujet du /savoir-faire/. D'ailleurs, cette conviction correspond à un destinataire dans la mesure où elle constitue sa source de motivation traduite comme “le sujet fait parce qu'il sait” ou “c'est parce que le sujet sait qu'il fait”. Dans la modalité du /savoir-faire/, le « faire » est également modifié par le prédicat « savoir » qui lui confère, en effet, une accentuation dans laquelle est saisi un art, précisément l'art de faire quelque chose, l'art de transformer. Il n'est donc pas question d'un simple accomplissement, mais d'une réalisation suggérant une intensification. Euphorique, cette modalité est opposée à celles dites dysphoriques.

1.2. Les modalités dysphoriques du faire

Dans la discipline sémiotique, le terme dysphorie a le sens de ce qui est négatif. Partant de ce sens, les modalités dysphoriques sont celles qui sont négatives d'un point de vue actionnel. Elles sont précédées de la négation « non » ou « ne pas... ».

1.2.1. Le /ne pas devoir-faire/ et le /ne pas vouloir-faire/

Le /ne pas devoir-faire/ ou /non-devoir/, ne renvoie pas toujours à une appréhension dysphorique. C'est le cas, entre autres, du /ne pas devoir/ voler, /ne pas devoir/ mentir, /ne pas devoir/ tuer qui, en dépit de leur formulation avec la négation, sont indicateurs d'une valeur positive. Le /ne pas devoir-faire/ est négatif lorsqu'il ne traduit pas simplement une non obligation, mais une exigence négligée.

Contrairement à la modalité du /devoir/, le /ne pas devoir/ indique un manque en lien avec la nécessité. Dans cette posture, il est, au même titre que le /devoir-faire/, une modalité du faire, mais métamorphosée en « ne pas faire », soit par l'indifférence, soit par l'ignorance du sujet de /devoir/. Dans un cas comme dans l'autre, la présence de la négation confère au /ne pas devoir-faire/ une connotation négative. Dans le cadre de l'indifférence en rapport avec la modalité du /ne pas devoir-faire/, le sujet semble ne pas être contraint à quoi que ce soit. Ignorant le fait avéré des contraintes, le sujet agit comme s'il n'avait aucune contrainte. De plus, cette modalité est négative en ce sens qu'une passivité se situe là où une action doit normalement être réalisée. Différente du /devoir-être/ fondé sur l'état, le /ne pas devoir-faire/ est fondé sur l'action, même si le sujet de faire feint de n'être conjoint à aucun devoir.

Pour ce qui est de l'ignorance conjointe à cette modalité négative, le sujet du /ne pas devoir-faire/, peut-être défini comme un sujet ignorant. Un tel sujet ne sait pas lui-même qu'il a un devoir à accomplir. Il reste inactif relativement à la modalité du /devoir/, car pensant n'être en relation de conjonction avec aucune obligation, il ne prend aucune disposition dans ce sens. Cependant, en réalité, une ou plusieurs obligations attend(ent) d'être accomplies par ce sujet. Cette modalité est située sur le même axe que le /ne pas vouloir-faire/.

Le /ne pas vouloir-faire/ ou /non vouloir/ renferme un sens premier antithétique à la dysphorie. Par exemple, /ne pas vouloir/ voler, /ne pas vouloir/ mentir, /ne pas vouloir/ tuer, rendent compte d'un rejet. Il s'agit précisément du déni de l'immoral, donc du négatif. Tout comme le /ne pas devoir-faire/, le /ne pas vouloir-faire/ est négatif quand il renferme une connotation modale. À ce niveau, l'inaction est uniquement due à un désaccord, mieux à un refus d'engagement. Le sujet du /ne pas vouloir-faire/, en effet, est parfaitement conscient d'un manque à combler. Cependant, il manifeste une inacceptation catégorique soit par une

fuite de responsabilité liée à « des problèmes difficilement surmontables (...) » (L. Marin, *Op.cit*, p. 96), soit à cause d'un manque d'audace inexistant chez les sujets du /ne pas pouvoir-faire/ et du /ne pas savoir-faire/.

1.2.2. Le /ne pas pouvoir-faire/ et le /ne pas savoir-faire/

Au /pouvoir-faire/ s'oppose le /ne pas pouvoir-faire/ ou /non pouvoir/ qui se présente comme la marque de l'impuissance. Dans la modalité dysphorique du « ne pas pouvoir faire (impuissance) » (A. J. Greimas et J. Courtés, *Op.cit*, p. 287), il n'est question ni d'indifférence, ni d'ignorance, mais d'incapacité. Le sujet du /ne pas pouvoir/, même s'il est conjoint à une volonté incommensurable, est limité dans ses actions. Ce dernier est, certes conscient d'un faire à opérer, mais n'est pas en possession de moyens nécessaires pour sa réalisation. Ainsi, l'inactivité liée au /non pouvoir-faire/ est involontaire.

En ce qui concerne le /ne pas savoir-faire/ ou /non savoir/, il est traduit comme l'absence de connaissance. Rendant uniquement compte de l'ignorance, cette modalité met en évidence un sujet dépourvu de cognitif. En réalité, ce sujet peut se trouver dans une situation où il sait qu'il est ignorant ou dans une autre où il ne se sait pas être conjoint à une carence ou lacune. Cela sous-entend que dans le /ne pas savoir-faire/ ne figure pas forcément une inactivité. L'absence d'activité réside dans le cas où le sujet ne sait pas qu'il est ignorant. Dans le cas où il le sait, l'existence d'une activité, cependant mal exécutée, est constatée.

Au terme de la première section du travail, il ressort que, fondée sur le faire, la compétence modale est composée de modalités positives et de modalités négatives. Les premières concernent le /devoir-faire/, le /vouloir-faire/, le /pouvoir-faire/ et le /savoir-faire/. À elles s'opposent le /ne pas devoir-faire/, le /ne pas vouloir-faire/, le /ne pas pouvoir-faire/ et le /ne pas savoir-faire/. Une application de ces modalités au corpus objet d'étude permettra de mieux les cerner.

2. LES MODALITÉS DU FAIRE DANS *SOUS LE POUVOIR DES BLAKOROS I*

L'application des modalités au corpus support de cette étude sera observable en deux temps. Il sera question de la mise en évidence du /devoir-faire/, du /vouloir-faire/ et du /savoir-faire/ avant l'étude de la paire /pouvoir-faire/ et /non pouvoir-faire/.

2.1. Le /devoir/, le /vouloir/ et le /savoir/ dans le corpus

La modalité du /devoir/ dans la logique actionnelle, désigne, faut-il le rappeler, l'obligation conjointe à un sujet de faire. Elle est présente dans le corpus à travers plusieurs exemples dont celui-ci plus accentuel :

Vous êtes là-bas, Shia. Vous avez commencé à vivre avec ce peuple, mon peuple, le vôtre aussi. Bientôt vous comprendrez ses problèmes et comme moi, vous comprendrez qu'on *doit se libérer*, que *ce peuple doit se libérer*. Ce peuple a besoin d'une éducation. Cela, je l'entrevois clairement ; confusément aussi m'apparaissent les difficultés. Mais ce peuple a besoin de savoir dire non à l'exaction des fonctionnaires, à l'extorsion des riches, à la forfaiture de faux prophètes. *Ce peuple doit se libérer* de sa peur vis-à-vis de ses propres fils. Alors, il éduquera ces fils ingrats, il les *obligera à acquérir* la conscience professionnelle et l'honnêteté (A. Koné, 2015, p. 96).

Les phrases ci-dessus laissent transparaître les prédicats « devoir » et « obliger », conjugués à la troisième personne du singulier, respectivement au présent et au futur simple de l'indicatif. Modalisant dans l'ordre les verbes « libérer » et « acquérir », ils sont le signe de la présence de la modalité du /devoir-faire/ dans le corpus. De plus, le sextuple emploi du nom «peuple » est la marque de l'accentuation traduisant, dans le texte, une urgence. Le peuple dont il s'agit correspond aux paysans qui, pauvres et analphabètes, subissent les exactions des riches fonctionnaires. En ce sens, le sujet du /devoir/ est le peuple. Dans *Sous le pouvoir des blakoros I*, en effet, le /devoir/ réside du côté du peuple à un double niveau. Il lui est tensivement nécessaire de sortir de la peur avec laquelle il entretient une indésirable relation de conjonction. Et, ce devoir est en vue d'amener obligatoirement les riches ingrats à une prise de « conscience professionnelle » et à « l'honnêteté ».

La modalité du /vouloir/ quant à elle, avec le sens de la volonté, du souhait, résidant du côté du sujet opérateur, est saisie dans l'extrait suivant : « *Donne* les médicaments, dit Soulé. *Pardon*, soigne l'enfant. J'ai encore sept cents francs. (...) *Demain je t'enverrai* le reste » (A. Koné, 2015, p. 131). Le verbe « donner », employé dans cet exemple au présent de l'impératif et à la deuxième personne du singulier (« donne »), est indicateur d'une demande non dépassée, donc d'actualité. Cette demande est formulée par le sujet de /vouloir/ Soulé dont le souhait est d'obtenir de l'infirmier, le médicament prescrit par le médecin pour la guérison de son frère puiné. N'étant pas en possession de suffisamment d'argent pour se rendre à la pharmacie, il a été informé par l'infirmier qu'il possède le médicament concerné. À cet effet, le sujet de faire, Soulé, fait usage de l'interjection « pardon, » pour donner du poids à sa volonté. Toutefois, en dépit de l'interjection de supplication et même d'une promesse faite « demain je t'enverrai l'argent », la demande rencontre un refus de la part de l'infirmier. Son refus est motivé par le désir, à son tour, d'obtenir l'argent avant de donner le

médicament. Dès lors, il se présente deux formes de /vouloir/ : la première forme, celle du sujet Soulé, a une connotation positive dans la mesure où elle a pour but de sauver une vie. La seconde, celle de l'infirmier, est négative malgré l'absence de la négation, « ne pas... » ou « non », dans l'extrait. La dysphorie transparaissant dans ce dernier /vouloir/ s'explique par le fait de l'accord d'un privilège au matériel, au détriment d'une vie humaine. Aussi bien le sujet Soulé que le sujet infirmier sont demeurés des sujets de /vouloir/ et non de «/recevoir/ », car leurs différents désirs sont restés au stade d'intention.

Avec le sens de connaissance dont se sert un sujet pour agir, la modalité du /savoir-faire/ est également présente dans le corpus. Elle est signifiée par plusieurs phrases dont celles qui suivent :

« Mais Mamadou reprenait : – Tu *sais*, la rentrée des enfants, avec son chapelet d'ennuis... Au village, à Kongodjan, *notre école n'a que trois classes. Or cette année Issa passe dans la quatrième année.* Il est obligé de venir ici à Fagodougou. Alors, je voulais voir le directeur de l'école pour le faire inscrire » (A. Koné, 2015, p. 53).

Les lignes sus-mentionnées laissent appréhender la modalité du /devoir/ à travers le verbe « obligé » et le /vouloir-faire/ par le biais du prédicat « voulais ». Cependant, ces deux présences modales ne feront pas objet d'analyse, car elles ne sont suscitées que par la modalité du /savoir/ sur laquelle l'accent est mis par la présente étude. Cette modalité est manifeste grâce au verbe « savoir », conjugué à la deuxième personne du présent de l'indicatif : « sais », à partir duquel le sujet cognitif Mamadou donne les raisons de son arrivée dans la ville de Fagodougou. Le /savoir-faire/ du sujet Mamadou est saisissable à cinq (5) niveaux. Les deux premiers sont le savoir du statut d'écolier de son fils Issa et le savoir de l'admission de celui-ci en quatrième année. En outre, le sujet Mamadou a la connaissance que l'école de son village « Kongodjan » dans laquelle est inscrit son fils, ne compte que trois classes, il s'agit, ici du troisième niveau de /savoir/. Dans un quatrième temps, il est conscient du fait que le parcours scolaire de son fils pourrait connaître un arrêt s'il n'entreprend aucune démarche. Pour finir, le sujet de /savoir/ Mamadou a conscience que son fils a la possibilité de poursuivre son cursus scolaire à la seule condition d'obtenir son inscription dans l'école de la ville de « Fagodougou » qui compte plus de trois classes. Ces cinq cognitifs modaux détenus par le sujet Mamadou constituent les destinateurs de son déplacement dans la ville, nonobstant les conditions calamiteuses du voyage, également réalisé grâce à la présence de la modalité du /pouvoir/ dans le corpus.

2.2. /Pouvoir/ et /non pouvoir/ dans *Sous le pouvoir des blakoros I* : une parfaite cohabitation

Dans la logique de l'application des modalités au corpus support de ce travail, il sera question dans cette sous-section, de la mise en évidence, à la fois de la modalité du /pouvoir/ et de son contraire. *Sous le pouvoir des blakoros I* est une œuvre qui laisse cerner concomitamment /pouvoir-faire/ et /ne pas pouvoir-faire/, à différents niveaux. Leur mise en lumière particulière s'explique par le fait qu'elles sont les plus dominantes dans le corpus. C'est d'ailleurs cette idée qui est décelée dans l'exemple ci-dessous :

Les riches étaient conscients du danger que la coopérative représentait pour eux. *Si elle se développait, ils ne pourraient plus maintenir le peuple sous leur domination*. Alors, tout cela n'était qu'un travail de sabotage consistant à *maintenir les pauvres dans la misère et à les dominer*. (...) Ce fut la dernière réunion de la coopérative. Sûrement, *la nuit même, ceux qui avaient été un peu trop bavards* et avaient vexé le trésorier ou Doulaye, *leur avaient envoyé en cachette quelque cadeau* et les avaient priés pour qu'ils ne leur en tiennent pas rigueur par la suite. (...) *La coopérative mourut « en herbe »*. On ne parla même pas du reste des fonds ou de l'argent que certaines personnes devaient rembourser. (A. Koné, 2015, p. 119).

« La coopérative » mentionnée dans le texte est une association initialement créée par les riches et les pauvres du corpus. Elle avait pour but d'aboutir à une solidarité, surtout financière, profitable aux deux classes sociales. Ce faire adopté dans la théorie sera irréalisable du point de vue pratique à cause du souci, pour les bourgeois de maintenir leur pouvoir de domination sur les nécessiteux. De là est perçu, au niveau des riches, un état initial de supériorité et un état final de supériorité reliés par une feinte spectaculaire. La feinte est expliquée par la fausse adhésion de ces derniers à l'idée de coopérative dont la réussite serait à leur désavantage : « si elle se développait, ils ne pourraient plus maintenir le peuple sous leur domination ». Les sèmes et figure « domination », « maintenir le peuple dans la misère » ainsi que le verbe à l'infinitif « dominer », donnent de l'intensité à l'idée d'hégémonie bourgeoise. Le pouvoir absolu détenu par les non pauvres est la conséquence de la phrase « La coopérative mourut « en herbe » », phrase comportant une double assertion modale. Pendant qu'elle est la preuve de la puissance des sujets riches, en effet, elle constitue l'impuissance des sujets nécessiteux. /Pouvoir-faire/ et /non pouvoir-faire/ étant intrinsèquement liés dans le corpus, l'un est saisi comme une force pour les non pauvres et l'autre comme une faiblesse pour les non riches. Ainsi, des sujets riches aux sujets pauvres, un « changement de dimension se retrouve dans l'action » (A. Beyaert-Geslin, 2015, p. 87) liée à la fois à la capacité et à l'incapacité.

Le /ne pas pouvoir-faire/ des non riches est d'autant plus flagrant que de l'espoir résidant dans la naissance de la coopérative, ils ont abouti à la détresse en assistant impuissamment à sa disparition « en herbe ». La contribution par certains pauvres, à la disparition de la coopérative, perceptible grâce à l'offrande secrète de présents à certains riches afin de demeurer dans leurs bonnes grâces, est la traduction d'une incapacité prononcée : « la nuit même, ceux qui avaient été un peu trop bavards (...) leur avaient envoyé en cachette quelque cadeau ». Cela voudrait signifier que des riches reçoivent davantage pendant que des pauvres se dépouillent davantage. L'on note la domination des riches par la dépossession des pauvres de leurs maigres biens. Du côté de ceux-ci se situe également une absence de métamorphose des états initial et final qui sont demeurés au stade du /ne pas pouvoir-faire/, agrémenté d'un bref espoir dans une progression illusoire vers l'état final.

La mise en pratique des modalités dans cette section a permis de répertorier les quatre modalités de la compétence dans *Sous le pouvoir des blakoros I*. Aussi le /pouvoir-faire/ n'étant en relation qu'avec les riches du corpus, le /non pouvoir/ est-il la raison pour laquelle les pauvres ont des devoirs qu'ils ne peuvent pas honorer nonobstant, la plupart du temps, leur /vouloir/ ardent et leur conjonction au /savoir/. Les modalités du /pouvoir/ et par ricochet du /non pouvoir/, se frottant au /ne pas vouloir/ et au /vouloir/, sont les dominantes dans le corpus. En outre, certains aspects du corpus sur lesquels il convient, à présent de mettre l'accent, traduisent des manifestations modales dans le quotidien réel africain.

3. UN AGENCEMENT MODAL AFRICAÏN PRÉDOMINÉ PAR LE /NE PAS VOULOIR-FAIRE/

Sous le pouvoir des blakoros I, est un roman africain qui donne de constater certains vécus africains allant à l'encontre de la morale. Deux de ces vécus privilégiant le /non vouloir/ né du /pouvoir/, ainsi que le /vouloir/, seront développés dans cette partie du travail. Il s'agit de la scolarisation de la jeune fille et du refus de certains sujets africains d'opter pour le traitement moderne des maladies.

3.1. La scolarisation du sujet féminin et le recours à la médecine moderne, une compétence distancée par le /ne pas vouloir-faire/

La scolarisation de la jeune fille est une réalité, source d'une polémique depuis plusieurs décennies dans le continent africain. En réalité, il est question de la non scolarisation de la jeune fille ou du refus de scolariser les sujets de sexe féminin, traduit à la fois comme un /ne pas vouloir-faire/ et un /pouvoir-faire/ du côté du père de famille. Dans le même temps, la

mère de famille incarne le /vouloir/ et le /non pouvoir/. La non acceptation constitue un /ne pas vouloir-faire/ généralement occasionné par le père de famille. Refusant d'inscrire ses enfants de sexe féminin dans un établissement scolaire, ce dernier estime la place du sujet féminin dans un foyer et non dans un établissement à but cognitif. Pour le père, loin d'établir une relation de conjonction avec un apprentissage, encore moins un emploi, le sujet féminin n'est destinée qu'à des tâches ménagères et à l'éducation des enfants et ce, dans un cadre purement domestique. C'est ce que signifie le corpus en ces termes : « – Parce qu'une femme est directrice d'école ? *Crois-tu qu'une femme comme celle-là écoute les paroles de son mari ? Crois-tu qu'elle a le temps de cuire les repas ?* » (A. Koné, 2015, p. 33). Pour le sujet père de famille, la femme instruite, en plus d'être un sujet disjoint de la capacité à faire preuve de soumission à son époux, est incapable de se rendre disponible pour la préparation des « repas » de la famille. Il est clairement perçu que pour ce dernier, « les activités scolaires réduisent la “main d'œuvre” au sein du ménage » (C. M. Zoungana et al, 1997, p. 4). Cette « main d'œuvre » étant déjà réduite par la scolarisation des sujets de sexe masculin, elle ne doit pas l'être davantage par celle des sujets de sexe féminin. Ainsi, le /ne pas vouloir-faire/ du père de famille est doublé d'un /vouloir-faire/ qui indique sa détermination à ne conjointre les sujets féminins qu'à l'espace familial. Ce faire constitue la domination du sujet père de famille sur les sujets féminins, les dépossédant ainsi de leur liberté d'apprentissage. Du faire du sujet père de famille, résulte une impuissance conjointe au sujet mère de famille qui, généralement, consent à la scolarisation du sujet féminin. Un tel contexte laisse appréhender une cohabitation modale entrechoquée.

Le /vouloir/ paternel et le /non pouvoir/ maternel, en effet, semblent, en apparence, tensivement se heurter. Ce n'est qu'une apparence, car en Afrique, en réalité, le souhait du père est perçu comme un /pouvoir/ autoritaire, donc dominant. Cette domination est la conséquence du /ne pas pouvoir/ de la mère, cerné comme une absence de force dans sa lutte en faveur du sujet féminin. L'attitude de la mère de famille pour qui « (...) les filles sont généralement plus désavantagées que les garçons » (B. Mondiale, 1979, p. 4) au niveau éducationnel, est, à la fois, perceptible comme le signe du souhait d'une vie meilleure pour ses enfants sujets féminins et d'un manque traduisant plus ou moins son insatisfaction dans sa vie de couple. Le sujet mère de famille devient, en ce sens, un sujet de /vouloir/ dont le désir est de donner à ses filles le /pouvoir/ d'obtenir ce dont elle n'a pu bénéficier : l'instruction générant un métier. En fait, même si le /vouloir-faire/ de la mère est lié à un non /pouvoir-faire/ volontairement ou involontairement instauré par le père de famille, le combat de la mère

de famille est dans l'objectif de faire acquérir à ses filles une capacité ainsi qu'une volonté modales.

Dans la veine du /ne pas vouloir/ lié à la scolarisation du sujet féminin, un /ne pas vouloir-faire/ mettant en mal le continent africain est perçu comme le refus pour certains sujets africains de solliciter les centres hospitaliers. Certaines fois en Afrique, en effet, lorsqu'un sujet est souffrant, la maladie qui le ronge est identifiable à vue d'œil, sans analyses médicales. Le malade est alors traité traditionnellement une fois le diagnostic visuel établi. Le corpus donne un exemple de cet état de fait en ces termes :

« Alors *ma femme m'a dit que ça devait être du djakouôdjo, du paludisme*. Nous avons alors fait appel à un vieil ami qui connaît le remède du djakouôdjo. C'est ce traitement que nous suivons depuis hier. (...) *les remèdes des Blancs sont inefficaces contre le djakouôdjo. C'est pour cela que j'ai préféré les médicaments indigènes* » (A. Koné, 2015, pp 128 et 129).

La lecture de l'extrait ci-dessus laisse découvrir la raison du choix, en Afrique, du traitement de certains malades de manière traditionnelle en lieu et place d'un recours à la médecine occidentale. Estimant que « les remèdes des Blancs sont inefficaces » contre certaines maladies, certains africains s'octroient un /pouvoir-faire/ traduit par la résolution d'opérer des traitements sans avis médical. En réalité, ce faire voile une autre raison essentielle, à savoir la conjonction à la pauvreté, source d'un /ne pas pouvoir-faire/, en ce sens qu'elle prive du /pouvoir/ d'assurer les frais médicaux des sujets souffrants. Cette dernière modalité négative est la conséquence de la domination des riches sur les pauvres par la dépossession de ceux-ci de toute capacité financière. Ainsi, d'un côté l'ignorance et d'un autre côté la pauvreté sont à l'origine de l'option du /ne pas vouloir/ consistant à un traitement traditionnel en Afrique ou du /vouloir/ de maintenir le malade à la maison. En tout état de cause, la non conjonction avec un centre hospitalier entraîne des conséquences allant de l'aggravation de la maladie et de l'engendrement d'autres maladies au décès du malade.

En Afrique, l'élément commun est la domination par la dépossession. Il caractérise aussi bien le /ne pas vouloir/ lié à la scolarisation du sujet de sexe féminin, source du /pouvoir/ du père de famille, que le /ne pas vouloir/ en rapport avec les sujets souffrants disjoints des centres de santé, octroyant un /pouvoir/ au sujet décideur. Par ailleurs, ces modalités négativement dominantes ont la possibilité d'être positivement métamorphosées grâce à des suggestions.

3.2. Des propositions à caractère modal

La scolarisation du sujet féminin qui, normalement devait être réjouissante pour la famille proche, voire élargie, rencontre une entrave qui est le /ne pas vouloir-faire/ du sujet père de famille. Toutefois, le souhait d'une transformation de cette modalité négative en la modalité positive qui est le /vouloir-faire/ est nécessaire. La nécessité réside dans le fait que, d'une manière générale, tout sujet féminin possède également la modalité du /devoir/ tout comme les sujets masculins. Pour satisfaire cette modalité, des moyens financiers ne pouvant être procurés que par un emploi très souvent né de l'acquisition d'une formation instructive, sont indispensables. Les femmes, en effet, « arrivent à se caser dans la structure de l'emploi si leur qualification égale (voire dépasse) celle des hommes » (R. Verny, 1979, p. 56). Il convient donc, pour les différents ministères africains de l'éducation nationale, de lutter contre la domination par la dépossession de la liberté de formation. Cette lutte se fera à travers des publicités et des organisations périodiques de campagnes de sensibilisation en vue d'amener les pères de famille à accepter la scolarisation du sujet féminin. De plus, une prise en charge du sujet féminin encouragerait davantage les pères à se disjoindre du /ne pas vouloir-faire/ afin d'un épanouissement instructif dudit sujet. De leur côté, les sujets mère de famille, doivent s'octroyer, en lieu et place de bras de fer, l'obligation de privilégier, en toute circonstance, le dialogue avec leurs époux. Les sujets féminins à leur tour, ont le devoir de fournir des efforts à l'école afin de l'obtention de bons résultats qui justifieraient le changement du /non vouloir-faire/ en /vouloir-faire/. Positive, cette nouvelle modalité n'affaiblira pas la modalité du /pouvoir/ du sujet père de famille qui, en dépit de tout, est non disjoint du /pouvoir/ de décision. À ce niveau donc, /vouloir/ et /pouvoir/ se présupposent pour mettre en valeur les futurs /savoir/ et /devoir/ du sujet féminin bientôt conjointe à la scolarisation.

Le /ne pas vouloir-faire/ lié aux traitements traditionnels des sujets souffrants en Afrique doit son existence aux deux adjuvants que sont la pauvreté et l'ignorance qui nécessitent une transformation. Contrairement à l'entendement sémiotique, les adjuvants dont il est, ici, question sont négatifs, car ils ont pour rôle d'aider les sujets africains à s'installer dans la modalité dysphorique qui est le /non vouloir/. Constituant, en effet, un /pouvoir/ considérable dans le traitement traditionnel des sujets souffrants africains, la pauvreté amenuise toute volonté de soins médicaux, en ce sens qu'elle touche la majorité des sujets africains qui, parfois, n'ont droit qu'à un repas quotidien. Il est donc nécessaire de revoir, à la baisse, tous les prix en rapport avec les traitements médicaux, depuis les consultations

jusqu'aux frais des médicaments. La suscitation de l'absence de domination par la révision des frais médicaux depuis les hiérarchies gouvernementales africaines pourrait, sans doute aucun, être le destinataire d'un /vouloir/ de conduire tous les malades dans les hôpitaux. Il importe, dans cet élan, d'enseigner au personnel médical la nécessité d'un bon accueil aux malades ainsi qu'à leurs accompagnateurs. Dans les structures hospitalières, la suscitation de bons accueils quel que soit le patient doit également relever de mesures allant de la sensibilisation à la sanction.

En ce qui concerne la modalité négative du /ne pas vouloir-faire/ relative à l'ignorance, sa métamorphose en un /vouloir-faire/ réside dans des initiatives hiérarchiques de la santé. L'enseignement à procurer aux sujets africains est, non pas le rejet du revers de la main de la médecine traditionnelle, mais la nécessité de savoir qu'avant toute intervention par le biais de cette médecine, un diagnostic précis qui prendrait en compte ce dont souffre le malade et le degré de la maladie, est nécessaire. Ce savoir relève obligatoirement d'analyses médicales devant être cernées comme un /pouvoir-faire/ conférant à la médecine traditionnelle et à la médecine moderne d'être complémentaires dans les soins des sujets africains. Ainsi s'agit-il de « comprendre que cette étape du fonctionnement est indispensable » (F. Kouabenan-Kossonou, L. Ibo et al, 2019, p. 152) à l'assurance d'une bonne santé au sujet Africain. Cependant, dans certains cas, seule la médecine moderne détient le /pouvoir/ de remédier à la maladie. C'est la raison pour laquelle, les sujets africains ont le /devoir/ d'être instruits afin d'éviter certaines catastrophes issues de l'entêtement au seul recours à la médecine traditionnelle. Ainsi, le /devoir/, le /pouvoir/ et le /savoir/ des autorités hospitalières généreront le /vouloir/ des sujets africains relatif à la fréquentation régulière des centres modernes de santé. Cela sous-entend que seules ces autorités possèdent la capacité d'installer « un vouloir-faire « aussi bien ou mieux qu'autrui » » (A. J. Greimas et J. Fontanille, 1991, p. 55).

La troisième articulation de cette étude a été axée sur la présence de la compétence modale dans les réalités africaines. Dominées par le /ne pas vouloir-faire/ désavantageux pour l'Afrique, ces réalités sont conjointes à des /pouvoir-faire/ désobligeants. Pour l'avancée du continent africain, il est nécessaire d'instaurer le /vouloir-faire/, instaurateur de /pouvoir-faire/ convenables, profitables à tous les sujets africains.

CONCLUSION

Composée des quatre (4) modalités positives du faire que sont le /devoir-faire/, le /vouloir-faire/, le /pouvoir-faire/ et le /savoir-faire/, la compétence modale peut également comporter des modalités négatives. Il s'agit du /ne pas devoir-faire/, du /ne pas vouloir-faire/, du /ne pas pouvoir-faire/ et du /ne pas savoir-faire/ dans une saisie dysphorique. Leur application au corpus a permis de comprendre que dans *Sous le pouvoir des blakoros I* de l'écrivain Amadou Koné, les sujets riches entretiennent une relation de conjonction avec la modalité du /pouvoir/ et les sujets pauvres sont en possession du /non pouvoir/. Ces deux modalités engendrent le /ne pas vouloir-faire/ qui, dans cette analyse sémiotique, est perçu comme la modalité dominante relativement à la scolarisation du sujet de sexe féminin et du traitement des malades en Afrique. Dans ces deux faires africains, la prédominance du /non vouloir/ est due aux deux tristes réalités que sont l'ignorance et la pauvreté, conséquences de la domination par la dépossession. Toutefois, elles peuvent être corrigées grâce à la création de capacités modales se résumant en des actions de sensibilisation permanente ainsi qu'en des mises en garde, voire en des sanctions contre tout sujet constituant une entrave à la scolarisation du sujet féminin et au non recours à la médecine moderne en Afrique. Ainsi, certes, certains /pouvoir-faire/ subis par certains sujets africains sont indispensables à la volonté de ceux-ci. Toutefois, dans certains domaines comme celui de l'éducation et de l'état de santé, ces derniers peuvent se créer des capacités modales grâce à la transformation de leur modalité négative du /ne pas vouloir/ en celle positive du /vouloir/.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BANQUE Mondiale, 1979, *La femme dans le développement, une inconnue que la banque mondiale apprend à découvrir*, Washington, Banque Mondiale.

BEYAERT-GESLIN Anne, 2015, *Sémiotique des objets. La matière du temps*, Liège, Presses Universitaires de Liège.

CAUVIN Jean, 1980, *Comprendre la parole traditionnelle*, Paris, Saint-Paul.

EVERAERT-DESMEDT Nicole, 2007, *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck.

GREIMAS Algirdas Julien, 1976, « Pour une théorie des modalités », In. *Langages*, 10^e année, n° 43, Modalités : logique, linguistique, sémiotique.

GREIMAS Algirdas Julien et COURTÉS Joseph, 1993, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

GREIMAS Algirdas Julien et FONTANILLE Jacques, 1991, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil.

IBO Lydie, 2007, « Approche comparative de la narratologie et de la sémiotique narrative », dans *Revue du CAMES*, Nouvelle Série B, volume 008-1.

KONÉ Amadou, 2015, *Sous le pouvoir des blakoros I*, Abidjan, JD Éditions.

KOUABENAN-KOSSONOU François, IBO Lydie et al, 2019, *Champ littéraire et espace discursif africain*, Abidjan, Éditions SLADI.

MARIN Louis, *De la représentation*, 1994, Paris, Gallimard/Le Seuil.

VERNY Robert, 1979, *Enquête sur les possibilités d'éducation de formation et d'emploi offertes aux femmes*, Abidjan, OSDI.

ZOUNGRANA Cécile, TOKINDANG Joël et al, 1997, *Dynamique familiale et éducation en milieu urbain : une étude des inégalités entre filles et garçons à Bamako*, Nairobi, Academy Science Publishers.